



Centre Communal d'Action Sociale
• Ville de Niort •

Compte
administratif

Budget
Repas à domicile

2023

LES ELEMENTS MARQUANTS DE L'ANNEE

L'année 2023 est marquée par une dégradation de la situation financière du budget Repas à domicile avec un déficit important de -118 000€ qui s'explique principalement par 2 éléments :

- L'effet inflationniste sur l'achat des repas du service : +14,34% sur l'année alors que nos tarifs n'ont augmenté que de 5% en 2023
- Les nouvelles modalités de tarification avec la facturation d'un coût portage et non d'un coût service appliqué sur l'ensemble des repas distribués. De ce fait, les doubles portages pour les week-ends et les livraisons pour les couples ont eu un impact sur les recettes puisqu'un seul coût portage comptabilisé

Pour permettre un retour à l'équilibre, 2 actions ont été travaillées en 2023 pour mise en œuvre dès janvier 2024 :

- Modification de la tarification et facturation d'un coût service à l'ensemble des repas, qu'ils soient en simple portage ou double portage.
- Enjeu de maintien de l'activité avec un objectif de 60 000 repas minimum à effectifs constants (objectif déjà atteint en 2023).

Enfin, l'audit du service maintien à domicile actuellement en cours pourra donner d'autres pistes d'optimisation du service.

		Dépenses	Recettes		2023	2022	2021
Total budget voté	Fonctionnement	607 260,07	607 260,07				
	Investissement	31 297,17	31 297,17				
Réalisations de l'exercice	Fonctionnement	591 017,03	472 937,80		-118 079,23	-52 535,20	-30 822,11
	Investissement	1 873,50	4 154,59		2 281,09	4 154,59	14 454,75
Résultats antérieurs	Reports en section fonctionnement (002)	10 910,07			-10 910,07	41 625,13	72 447,24
	Reports en section d'investissement (001)		27 097,17		27 097,17	22 942,58	8 487,83
TOTAL	(réalisations + résultats antérieurs)	603 800,60	504 189,56		-99 611,04	16 187,10	64 567,71
Restes à réaliser	Fonctionnement				0,00	0,00	0,00
	Investissement	570,00			570,00	0,00	1 121,12
Résultat cumulé	Fonctionnement	601 927,10	472 937,80		-128 989,30	-10 910,07	41 625,13
	Investissement	1 873,50	31 251,76		29 378,26	27 097,17	22 942,58
	TOTAL CUMULE AVEC REPORT	604 370,60	504 189,56		-99 041,04	16 187,10	64 567,71

Le compte administratif du budget RAD 2023 présente :

- en section de fonctionnement un déficit de fonctionnement de -118 079,23€ qui se rajoute au résultat cumulé, ce qui donne un déficit de fonctionnement cumulé de **-128 989,30€**
- En section d'investissement, un résultat excédentaire de 2 281,09€ qui s'ajoute à l'excédent reporté, soit un résultat cumulé excédentaire de **29 378,26€**

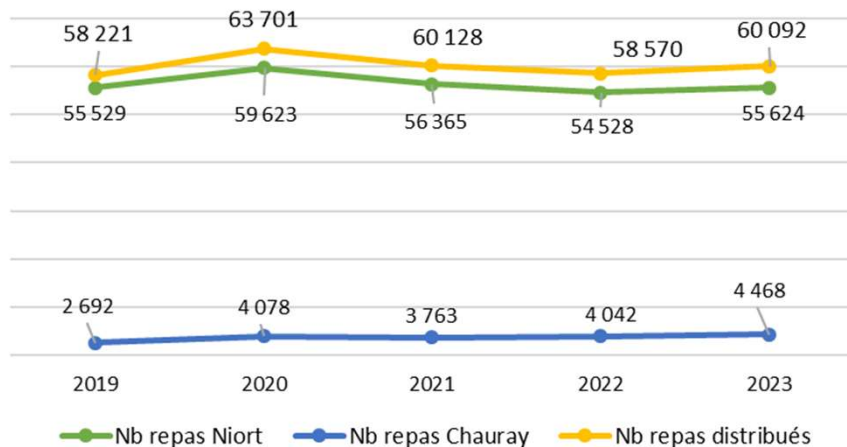
COMPTE ADMINISTRATIF budget RAD 2023

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		CA 2022	VOTE 2023	CA 2023	Réalisation % budget 2023	Ecart % CA 2023/2022
013	Remboursement sur rémunération du personnel	4 970,27	6 000,00	5 568,03	92,80%	12,03%
701	Vente de produits finis	408 225,06	462 000,00	412 549,28	89,30%	1,06%
7473	Subventions et participations du département	7 387,42	8 000,00	8 528,62	106,61%	15,45%
7474	Subventions et participations des communes	35 718,71	45 000,00	43 430,32	96,51%	21,59%
7478	Subventions et participations d'autres organismes	699,17	85 062,59	1 434,21	1,69%	105,13%
758	Produits divers de gestion courante	0,78	0,00	2,04		161,54%
7788	Produits exceptionnels	0,00	1 000,00	1 398,00	139,80%	
78	Reprises sur provisions		197,48	27,30		
TOTAL		457 001,41	607 260,07	472 937,80	77,91%	3,49%

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		CA 2022	VOTE 2023	CA 2023	Réalisation % budget 2023	Ecart % CA 2023/2022
002		10910,07	10 910,07			
011	Charges à caractère général	294 250,86	348 747,00	347 352,20	99,60%	18,05%
012	Dépenses de personnels	206 510,17	238 000,00	235 560,71	98,98%	14,07%
65	Autres charges de gestion courante	4 620,99	2 750,00	1 796,53	65,33%	-61,12%
67	Annulation titres antérieurs	0,00	500,00	0,00	0,00%	
68	Dotations aux provisions	0,00	2 153,00	2 153,00	100,00%	
042	Dotations aux amortissements	4 154,59	4 200,00	4 154,59	98,92%	0,00%
TOTAL		509 536,61	607 260,07	591 017,03	99,11%	15,99%

En investissement, les recettes concernent l'amortissement pour 4 154,59€ et les dépenses représentent 1 873,50€ + 570€ de reports

EVOLUTION NB DE REPAS



L'activité 2023

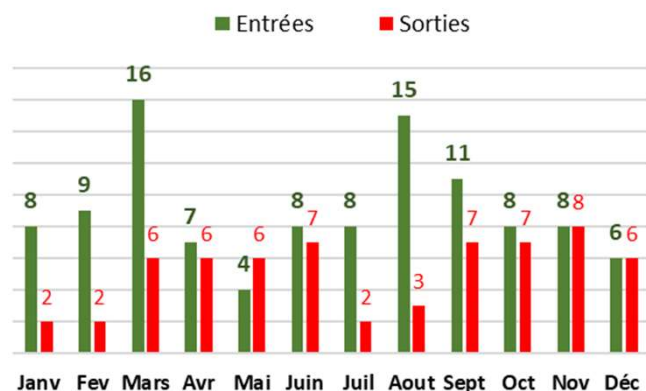
Le portage de repas représente **60 092 repas** en 2023 répartis sur **250 usagers** avec une moyenne mensuelle de 189 usagers (108 entrées et 62 sorties).

Le nombre de repas augmente de 2,60%, soit + 1 522 repas, ce qui représente en moyenne, un gain de plus de 4 repas par jour sur l'année. La moyenne mensuelle est de 5 007 repas.

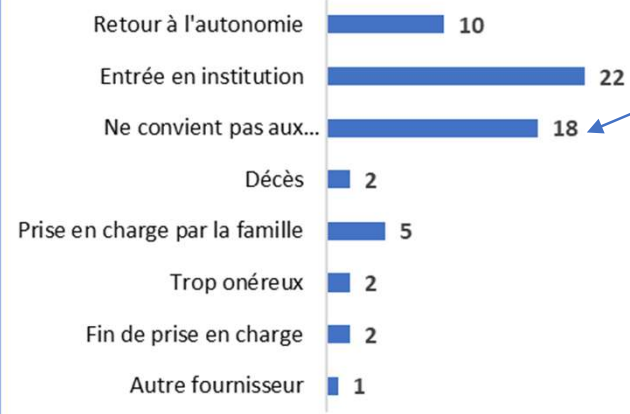
L'objectif de 60 000 repas est atteint

18 usagers ont arrêté le portage de repas cette année à cause d'une prestation qui ne convient pas et 2 par rapport aux prix

Nombre d'entrées et sorties



Motifs de sorties



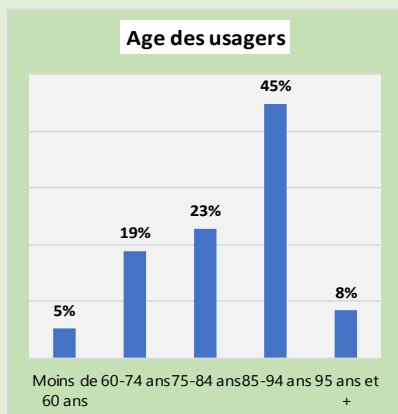
N'aime pas le goût	4
Se Lasse des repas	3
pas assez copieux	2
ne peut plus déglutir	1
Veut une alimentation que sucrée	1
N'a plus d'appétit	1
Voulait des repas pauvre en sel et pauvre et sucre	1
essai	2
Pas habitué à la cuisine française	1
Difficile	2

REPAS A DOMICILE - TOTAL DES USAGERS DE L'ANNEE 2023

Tous les usagers ayant commandé au moins 1 fois dans l'année

Nombre d'usagers du repas à domicile		
	F	M
250	147	103
	59%	41%

Age		%
Moins de 60 ans	13	5%
60-74 ans	47	19%
75-84 ans	57	23%
85-94 ans	112	45%
95 ans et +	21	8%

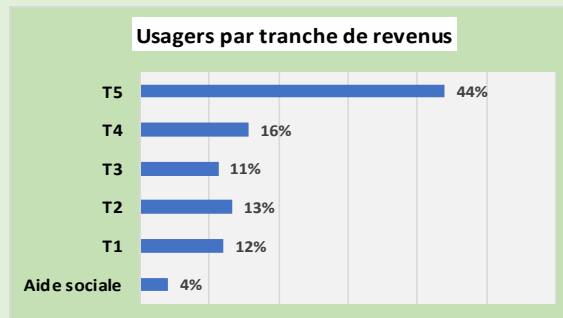
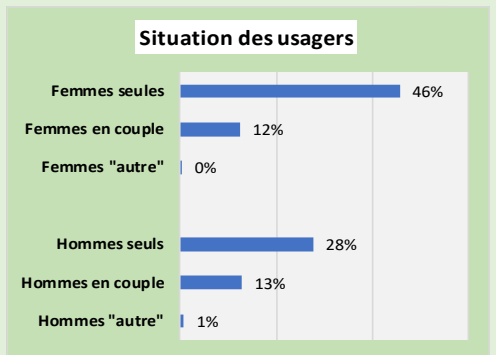


53% de 85 ans et plus

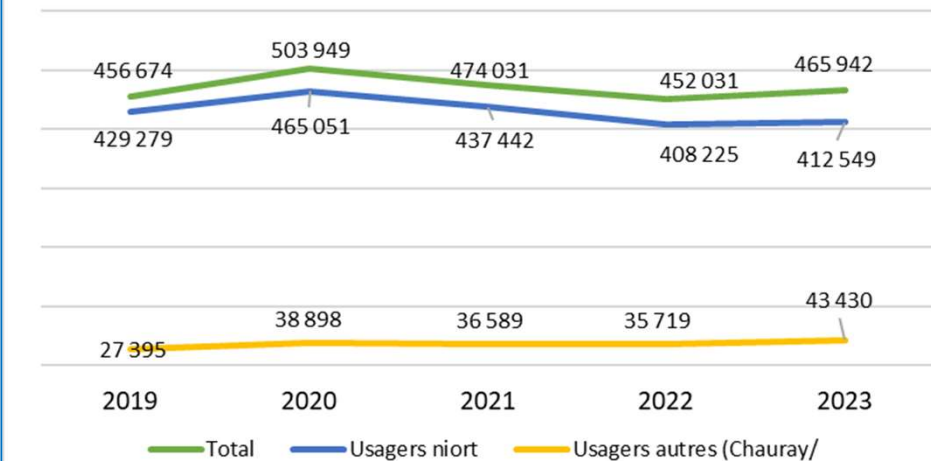
Genre et situation		%
Femmes seules	114	46%
Femmes en couple	31	12%
Femmes "autre"	1	0%

Hommes seuls	69	28%
Hommes en couple	32	13%
Hommes "autre"	2	1%

Niveau de revenus		%
Aide sociale	10	4%
T1	30	12%
T2	33	13%
T3	28	11%
T4	39	16%
T5	110	44%



Evolution des recettes



Les recettes de fonctionnement progressent de **+3,49%** par rapport à 2022

Les recettes liées à l'activité : 465 942€ (+3%/2022) couvrent 80% des dépenses réelles de fonctionnement

Elles proviennent pour 88,54% des usagers de la commune de Niort, pour 9,32% de la commune de Chauray et pour 2,14% du Conseil Départemental et de la CPAM.

On constate une hausse des recettes en lien avec le nombre de repas (+1 522 repas) :

- hausse importante de la tranche 1 (+2 957 repas)
- baisse de la tranche 5 (-839 repas)

Les autres recettes de fonctionnement correspondent à la prise en charge d'un contrat aidé (5 668€)

Constat : impact des nouvelles modalités de tarification

Pour rappel, en 2023 dans un contexte inflationniste, les tarifs ont été augmenté de 5% à compter de janvier

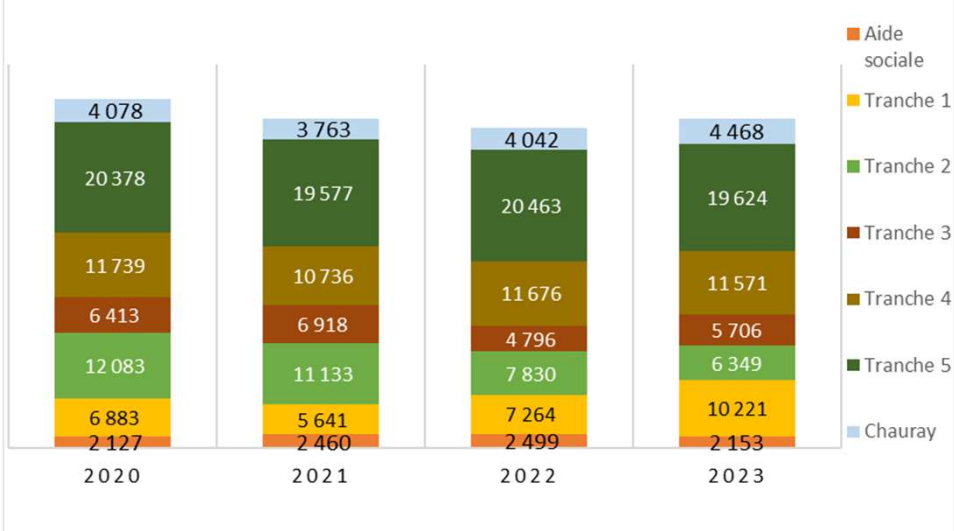
La révision des prix du marché de repas DSR sur 2023 représente une hausse de 14,34% sur l'année :

- 4,42€ HT en janvier
- 4,98€ HT en mai
- 5,05€ HT en novembre d'où un décalage important

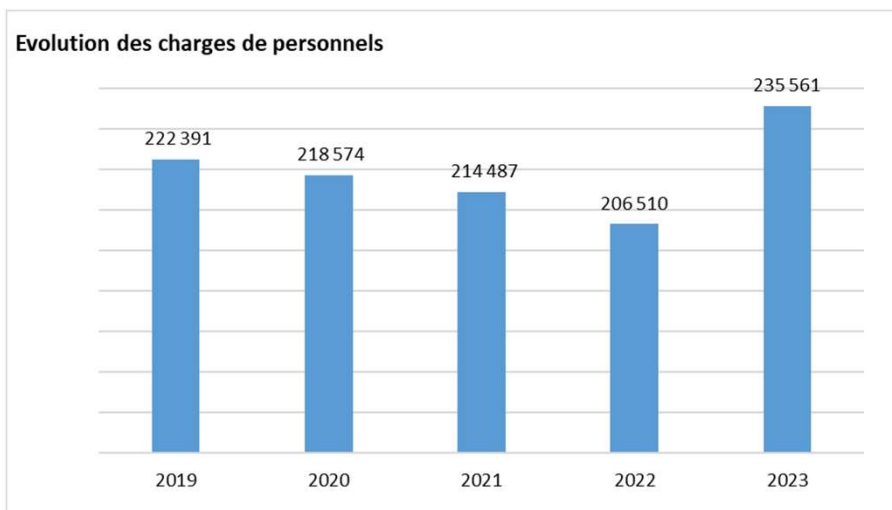
De plus, en 2023 le coût portage de 4,50€ a été facturé aux portages réels, excluant les doubles portages des couples et les doubles portages des week-ends.

Une mauvaise estimation des doubles portages a déséquilibré la tarification. En effet, le coût du service aurait dû être réparti sur la totalité des repas et a généré un manque à gagner d'environ 69 500€ (15 428 repas non facturés)

Répartition nb repas / tranches tarifaires



Les dépenses de fonctionnement augmentent de **16%** par rapport à 2022



Chap 012 – Les charges de personnels augmentent de 14% /2022 et elles représentent 40% des dépenses réelles de fonctionnement

Le service fonctionne en temps normal avec 5,35 ETP budgétisés :

- 5 agents de terrain dont un contrat aidé (4,2 ETP)
- 1 coordonnatrice du service (0,65 ETP)
- 1 agent de gestion administrative et comptable (0,50ETP).

La réalité sur l’année 2023 est de **5,29 ETP** au total en lien avec un départ en retraite sur la cellule comptable non immédiatement remplacé .

La masse salariale augmente de 14% principalement du fait du remplacement d’un agent parti en février 2022 et remplacé en décembre 2022

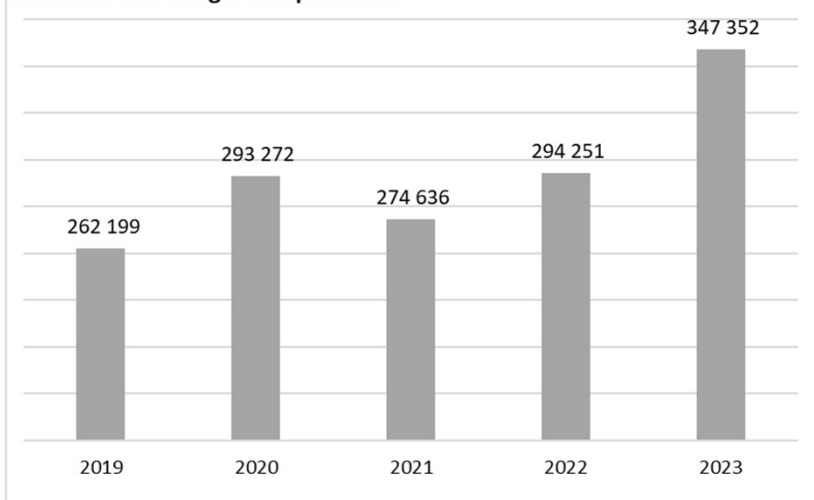
Evolution de l’absentéisme : 90 jours en 2023 dont 1 agent qui a eu 82 jours d’absence (112 jours en 2022)

Evolution des remplacements : aucun contrat de remplacement cette année et peu d’heures complémentaires (90h)

Les charges de personnels sont atténuées par le financement d’ un emploi en contrat aidé (5 568€)

Impacts à la hausse	Coûts
CTI année pleine	+ 3 000€
Dégel du point d’indice, hausse du SMIC	+ 3 000€
1 agent parti du service en février 2022 remplacé en 2023	+ 23 000€
Total	+29 000€

Evolution des charges d'exploitation



Charges d'exploitation	2022	2023
Achat repas	250 350	291 947
Fluides	2 039	3 937
Locations immobilières et charges	6 540	9 048
Carburant	7 310	4 933
Locations camions	16 924	25 595
Entretien, réparation véhicules	3 403	4 122
Assurances	1 524	2 638
Produits d'entretien, fournitures	768	596
Maintenance logiciel	3 537	3 591
Divers(pub, adhésion,,)	1 855	948
TOTAL 011	294 251€	347 352

COÛT REPAS	2023
Denrées alimentaires	4,86 €
Dépenses personnels	3,92 €
Autres charges	1,06 €
Coût total d'un repas	9,84 €
Coût du service	4,98 €

Pour rappel en 2022, le coût d'un repas = **8,76€** donc
+12,32% en 2023

Chap 011- Les charges à caractère général : + 18%

84% des charges d'exploitation concernent les achats de repas avec une hausse des tarifs :

- Révision mai 2023 : 5,25€ TTC (+12,66%)
- Révision novembre 2023 : 5,33€ TTC (+1,52%)

Le prix moyen du repas en 2023 est égal à 4,86€ (rappel : 4,30€ en 2022 et 3,88€ en 2021) soit une hausse de 12,79% en moyenne.

Le 2^{ème} poste de dépense concerne les dépenses des véhicules (carburant, frais de location, entretien, assurance) soit 35 921€ en 2023 en hausse de 23 % qui s'explique par :

- la mise en place d'une location longue durée pour 1 véhicule électrique depuis mars 2023. Coût global : 11 930€(location + assurance)
- Les locations temporaires pour pallier les soucis techniques de notre véhicule : 14 544€

Le recours à un véhicule électrique permet de baisser nos frais de carburant (-32%)

Les autres dépenses concernent : le loyer du local de la Chamoiserie, une participation au loyer des locaux de l'espace Michelet, les fournitures , les fluides, et la maintenance informatique.

Les autres charges concernent :

- La cotisation au CASC / 1796,53€
- La dotation aux provisions (créances douteuses) : 2 153€
- La dotation aux amortissements : 4154,59€

Le coût du service par repas a été plus important que prévu de 0,48€ supplémentaire ce qui a pu aussi contribuer au déséquilibre du budget